



COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Réunion du mercredi 13 mai 2026

PV n°35 – Saison 2025/2026

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 80 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

Présents : MM. José Roméro, José De Jesus,

Excusés : Mme Christelle Schroder, M. Louis Finance

Contrôle des feuilles de matchs.

D1 11 Teamsports

Réclamation d'après match

Match n°53843829 VIRAZEIL/PUYMICLAN – MIRAMONT du 10.05.2026 à 15h00.

Considérant que le club VIRAZEIL/PUYMICLAN porte une réclamation d'après match sur la qualification et la validité de la licence d'un joueur de MIRAMONT inscrit sur la feuille de match en objet, recevable dans la forme. Après contrôle de la licence et de la qualification du joueur auprès du fichier des licences de la Ligue de Nouvelle Aquitaine, il apparaît que la licence était bien enregistrée à la Ligue et que le joueur était bien qualifié le jour de la rencontre en objet.

Par ces motifs la Commission dit la réclamation d'après match non fondée et confirme le résultat acquis sur le terrain.

D2 Edenauto Premium Agen BMW MINI

Demande d'observations

Match n°53895468 ASTAFFORT – AS PASSAGE FC du 09.05.2026 à 20h00.

Participation à la rencontre d'un joueur étant susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre précitée.

Le club peut éventuellement formuler ses observations sur cette participation auprès de la Commission des Compétitions avant le mercredi 20 mai prochain.

D2 Edenauto Premium Agen BMW MINI

Forfait

Match n°53895472 CASTILLONNES – EBBE 3 du 10.05.2026 à 15h00

La Commission enregistre le forfait de l'équipe de EBBE 3 (1^{er} forfait)

CASTILLONNES : 3 buts, 3 points

EBBE 3 : 0 but, moins un (1) point.

D3 Action Télécom Poule A

Réserve d'avant match

Match n°54004251 MONFLANQUIN 2 – MIRAMONT 2 du 10.05.2026.

Considérant la réserve d'avant match, confirmée par le club de MIRAMONT, recevable dans la forme.

Considérant que celui-ci porte une réserve sur la participation en équipe inférieure de plus de trois joueurs ayant disputé plus de dix matchs en équipe supérieure . Article 15, alinéa b, équipes inférieures, des règlements sportif du District.

Après vérification des feuilles de match de l'équipe 1^{er} de MONFLANQUIN il apparait que seul, trois joueurs ayant plus de dix matchs sont inscrits sur la feuille de match en objet : ESCOFFIER Theo, 18 matchs, FAUCART Arthur, 18 matchs, MORIGNY Léo, 18 matchs.

Par ces motifs la Commission dit la réserve non fondée et valide le résultat acquis sur le terrain.

D3 Action Télécom Poule A

Réserve d'avant match

Match n°54004231 GONTAUD 2 -- MIRAMONT 2 du 07.05.2026 à 20h30.

Considérant la réserve d'avant match, confirmée par le club de GONTAUD, recevable dans la forme.

Considérant que celui-ci porte une réserve sur la qualification et la participation du joueur n°8 de l'équipe de MIRAMONT susceptible d'avoir participé à la dernière rencontre de l'équipe 1^{er} de son club, celle-ci ne jouant pas ce jour ni le lendemain.

Après vérification de la feuille de match du 25.04.2026 de D1 MIRAMONT – GONTAUD, il apparait que ce joueur est inscrit sur la feuille de match et a participé à cette rencontre.

Par ces motifs la Commission dit la réserve fondée et donne match perdu par pénalité à l'équipe de MIRAMONT 2.

GONTAUD 2 : 3 buts, 3 points

MIRAMONT 2 : 0 but, moins un (1) point.

D4 Promotion Honneur Vini Pirm Action Télécom Poule B

Forfait

Match n°55627868 ASTAFFORT 2 – ST COLOMB 2 du 10.05.2026 à 15h00

La Commission enregistre le forfait de l'équipe de ST COLOMB2 (1^{er} forfait).

ASTAFFORT 2 : 3 buts, 3 points

ST COLOMB 2 : 0 but, moins un (1) point.

Coupes Intersport

Coupe 47 E. Goualch' Intersport ½ finales

Laugnac 1 / Marcellus 1 le 24/05 à 15h00.

OS Agen 1 / Porte Aquitaine 1 le 29/05 à 20h30.

Coupe Réserves L. Coué Intersport ½ finales

SUA 2 ou OSA 2 / Porte Aquitaine 2 le 24/05 à 15h00.

Le Mas 2 /Virazeil Puymiclan 2 le 24/05 à 15h00.

CLASSEMENTS D4 Vini Prim PHASE 2

D4 Honneur Vini Prim

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	BP	BC	Diff
1	AV CAUMONT FOUR 1	19	8	6	1	1		23	10	13
2	FUMEL FC 1	16	8	5	1	2		24	23	1
3	AS LAUGNAC 2	12	8	3	3	2		15	11	4
4	CASTELJALOUX FC 2	8	8	2	2	4		15	18	-3
5	AS STE LIVRADE 2	6	8	1	3	4		7	13	-6
6	LAROQUE OC 1	5	8	1	2	5		12	21	-9

D4 Promotion Honneur Vini Prim

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	BP	BC	Diff
1	OS AGEN 2	15	8	5	0	3		16	17	-1
2	LE MAS AC 3	12	7	4	1	1	1	16	13	3
3	BEAUPUY FC 1	10	7	3	1	3		19	15	4
4	ASTAFFORT SC 2	10	7	3	1	3		11	9	2
5	ST COLOMB UFC 2	3	8	1	1	6	1	10	21	-11
6	CASSENEUIL 3	FG	5	2	2	2	FG	14	14	0

D4 District Vini Prim

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	BP	BC	Diff
1	BAZEILLE US 2	7	3	2	0	1		7	7	0
2	ENT CASTELM CLAIRAC 2	6	3	2	0	1		12	5	7
3	SOS 1	0	2	0	0	2		0	7	-7
4	PORT STE MARIE FEUG 2	0	0							

Le Président
J. Roméro